



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22 novembre 2012

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'administration.

VOLET FINANCIER :

- Budget 2013 avec mise en place de la réforme du cadre budgétaire et comptable.

VOLET PEDAGOGIQUE :

- Modification du rythme scolaire à la rentrée 2013 avec passage à la journée continue. 2 services de cantine (11h30 et 12h30) - réduction horaire des journées.

- Téléthon & Sidaction 2012 : Information du conseil d'administration.

Monsieur Leroux, Principal, ouvre la séance en qualité de président à 18H37.

Le quorum est atteint, 20 personnes sont présentes dont 20 votants. Avec l'accord des membres du CA, Mme OTTO accepte d'assurer la tâche de secrétaire de séance.

1^{er} point

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'administration (25/10/12).

Vote : Abstention : 2 Pour : 18

Arrivée de Mme Ranson, parent d'élève, à 18h45 ; le nombre de votants passe à 21.

2^{ème} point

- Budget 2013 avec mise en place de la réforme du cadre budgétaire et comptable.

Cette année la présentation du budget est modifiée suite à la mise en place de la RCBC (réforme du cadre budgétaire et comptable).

La répartition des crédits se fait suivants les projets qui ont été proposés.

Les chapitres ont été répartis de la manière suivante :

- Activité pédagogique (AP)
- Vie de l'élève (VE)
- Administration et logistique (ALO)
- Restauration et hébergement (SRH)
- Bourses Nationales (SBN)

Les subventions qui commencent par « 1 » sont les subventions versées par l'état, par « 2 » celles versées par le conseil général et par « 0 » celles prises sur la subvention de fonctionnement c'est-à-dire sur les fonds propres de l'établissement.

Activité pédagogique

Projets : Création d'un livre par des classes de 6^{ème}, sortie au tribunal, voyage en Espagne, collégiens au cinéma ...

Les subventions versées par l'état servent entre autre à payer l'achat des livres scolaires, les carnets de correspondances ...

Les subventions versées par le conseil général sont réparties sur les crédits pédagogiques.



Association de parents d'élèves du collège Le Segrais

e-mail : collegedusegrais.lognes@fcpe77.asso.fr

Blog : <http://fcpe-lesegrais.overblog.com/>

D'autres subventions sont versées par les familles au titre des voyages, des sorties scolaires, des remboursements de livres scolaires perdus ou abîmés...

Une subvention de 350 euros a été versée par la mairie de Croissy Beaubourg pour le CDI.

M.LEROUX détaille le budget en commençant par le chapitre « activité pédagogique » et précise que les dépenses sont réparties par objectifs.

Les fonds nécessaires pour les projets pédagogiques proposés par les professeurs seront pris sur les fonds de l'établissement. Le conseil général subventionne le projet « créer votre ligne de bus » et « sécurité routière ».

M. Courtot, professeur d'EPS, précise que ce découpage est embêtant. Il risque de pénaliser certaines matières. Avant chaque matière avait un budget dont elle pouvait disposer afin d'acheter le matériel nécessaire. Maintenant si on n'entre pas dans le cadre d'un projet comment va-t-on faire pour acheter le matériel pédagogique nécessaire ?

M. Leroux, principal, répond que si l'achat de ce matériel est lié au pédagogique, cet achat ne sera jamais refusé, quitte à prendre cette somme sur les fonds de l'établissement.

Vie de l'élève

La ligne « caisse solidaire » correspond aux aides pour les voyages.

Le CESC (Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté) est subventionné en partie par l'état. La mairie de Lognes contribue également à le subventionner afin de mettre en place les actions « petit déjeuner » ; intervention sur « l'équilibre alimentaire » et sur « l'éducation à la citoyenneté ».

Administration et logistique

La plus grande partie des subventions, concernant ce chapitre, sont versées par le conseil général.

Il y a également une partie récupérée sur le reversement du paiement de la cantine et qui est affectée sur la partie viabilisation (chauffage, eau ...).

La répartition des crédits se fait en fonction des dépenses qui ont eu lieu l'année d'avant (le budget est prévisionnel), certains pôles ont été rehaussés en fonction du coût de la vie comme le pôle « entretien » ...

Pour l'année à venir il est prévu de continuer les peintures dans les coursives et dans la cour car une subvention pour travaux locatifs de 4072 euros a été versée par le conseil général.

Concernant la viabilisation :

Pour les factures de chauffage : le collège bénéficiera de la TVA réduite suite au contrat passé avec la mairie de Lognes pour mettre en place le chauffage à partir de la géothermie (station de géothermie sur Lognes) mais le contrat de maintenance reste attaché à Dalkia pour le moment (obligatoire car contrat signé au niveau de l'agglomération.).

Question posée par la FCPE : Que fait l'établissement pour faire des économies ?

Réponse de M. Leroux : les zones allumées mais non utilisées ont été éteintes plus régulièrement, le chauffage a été mis plus tard l'année dernière mais nous n'avons pas constaté de baisse notable sur les factures. Le prix de certaines énergies baisse, la consommation a été baissée mais ce n'est pas l'énergie qui coûte le plus cher mais les contrats de maintenance qui ne cessent d'augmenter. L'augmentation de la facture est régulière, qu'on se serve ou non du chauffage, car un pourcentage d'augmentation est prévu pour chaque année. On ne peut pas prendre un autre prestataire actuellement car on ne peut pas se défaire du contrat signé avec Dalkia avant la date d'échéance prévue.



Restauration et hébergement

Ce chapitre sert à l'achat de tout ce qui est denrée alimentaire en direction des élèves et des commensaux (cantine).

Bourses Nationales

Après étude des dossiers déposés par les familles les crédits nécessaires sont versés à l'établissement en direction des familles.

M. Leroux précise que la subvention prévisionnelle de fonctionnement versée par le conseil général n'est pas suffisante, elle est trop juste. Qu'il essaie de trouver d'autres subventions en dehors du collège.

M. Martinez, maire adjoint à la mairie de Lognes, précise que la mairie intervient pour essayer de faire baisser les prix de tous les contrats. Un contrat global avait été passé par le SAN : ils sont en attente du nouveau marché.

Vote du budget sans restriction : Unanimité (21 pour)

Procédure d'amortissement

Exemple de délais d'amortissement :

- bâtiment : 50 ans
- installation technique : 10 ans
- ordinateur : 5 ans ...

Au-delà de ces délais le matériel peut être « sortie » de l'établissement car ils ont été amortis.

Départ de M. Nemecek et de Mlle Koita à 19h35 (reste 19 votants).

Vote de la procédure : Unanimité (19 pour)

Signature de contrat et de convention

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les contrats et conventions prévus au le budget, dans la limite de 200000 euros, sans accord du conseil d'administration (CA) (accord donné globalement au moment du vote du budget, c'est-à-dire que le chef d'établissement ne sera pas obligé de réunir un CA chaque fois qu'il devra signer un contrat).

Vote : Unanimité (19 pour)

Admission en non valeur

Il reste une créance de 92,61 euros.

C'est une famille qui n'a pas pu solder cette somme. L'établissement n'a pas réussi à récupérer cet argent même avec l'aide d'un huissier. Autorisation de prélever cette somme sur le budget 2012 de l'établissement afin dépurer la dette.

Vote : Abstention : 1 Pour : 18

3^{ème} point

- Modification du rythme scolaire à la rentrée 2013 avec passage à la journée continue. 2 services de cantine (11h30 et 12h30) - réduction horaire des journées.



Association de parents d'élèves du collège Le Segrais

e-mail : collegedusegrais.lognes@fcpe77.asso.fr

Blog : <http://fcpe-lesegrais.overblog.com/>

Information : ce point sera voté au prochain CA.

Le nombre de demi-pensionnaires a notablement augmenté (280). Il faut également compter une vingtaine de commensaux.

Il est donc envisagé de mettre en place deux services de cantine. Les emplois du temps des élèves seraient fait en fonction. Les élèves qui mangent à 11h30 reprennent les cours à 13h et les élèves qui mangent à 12h30 reprennent les cours à 14h. La pause méridienne sera donc respectée.

Avantages :

- cantine plus calme
- moins de bousculades au passage
- permet de placer plus facilement les options telles que latin, anglais européen, etc afin que tous les élèves terminent à 17h.

Inconvénients :

- tous les élèves ne pourront plus faire de clubs car certains professeurs auront cours
- difficulté de tenir des réunions pédagogiques entre midi et quatorze heure
- faire en sorte que les élèves qui commencent à 13h ne soient pas importunés par le bruit dans la cour
- contrainte pour les professeurs d'EPS : renégociation pour les horaires d'ouverture du gymnase qui est fermé actuellement entre midi et quatorze heure

4^{ème} point

- Téléthon & Sidaction 2012 : Information du conseil d'administration.

Le Téléthon & le Sidaction 2012 auront lieu le 7 décembre 2012 de 18h30 à 23h au collège. Les parents seront accueillis à ce moment là.

Grand investissement de la part de Mlle Duvéré, professeur d'EPS. Il y aura des activités proposées par les professeurs, par les associations des parents d'élèves (???), par l'association les « tabards de feu » (spectacle médiéval, cracheurs de feu...).

⇒ *Les parents d'élèves FCPE précisent qu'ils n'ont pas été informé de cela, et que personne ne leur a demandé de participer à quoi que ce soit.*

Départ de M. Martinez, maire adjoint à la mairie de Lognes, et de Mme Bey, agent comptable au lycée Jean Moulin de Torcy, à 19h50.

Questions diverses :

Les élèves demandent si on peut remettre du savon dans les toilettes.

M. Leroux dit que cela a déjà été tenté mais qu'au bout de quelques minutes le distributeur de savon est vidé.

Les élèves demandent si on peut réunifier la cour.

M. Leroux précise que cela va mieux dans la cour de récréation, qu'il n'y a plus de tensions. Il attend d'être sûr que cela va durer avant de réunir la cour. Il précise que cela vu au retour des vacances de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Leroux lève la séance à 19h55.